



**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE
PROJET DE LA SOCIÉTÉ CGT ALKOR DRAKA
POUR L'EXTENSION DES CAPACITÉS D'IMPRESSION ET DE VERNISSAGE DE SON ÉTABLISSEMENT
COMMUNE DE LIANCOURT**

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une **enquête publique environnementale du 27 juin 2022 au 29 juillet 2022** sur le projet de la **société CGT ALKOR DRAKA** pour l'extension des capacités d'impression et de vernissage de l'établissement sis sur la commune de LIANCOURT.

1. L'enquête publique environnementale porte sur l'extension des capacités d'impression et de vernissage de l'établissement, relevant de la rubrique n° 2450-A de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement et la rubrique 3670-1 de la nomenclature de la Directive IED pour l'activité soumise à autorisation.

2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Michel MARSEILLE, ingénieur en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

4. Le siège de l'enquête publique est situé en mairie de LIANCOURT.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public en mairie de LIANCOURT :

- **lundi 27 juin 2022 de 16h00 à 18h00**
- **samedi 9 juillet 2022 de 10 h 00 à 12 h 00**
- **mercredi 20 juillet 2022 de 16 h 00 à 18 h 00**
- **vendredi 29 juillet 2022 de 16 h à 18 h 00**

5. Le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant la demande, la note de présentation non technique, le résumé non technique, la notice de renseignements, l'étude d'impact, l'étude de danger, les plans, les annexes, l'avis de l'Autorité environnementale, sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise (www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques) dès l'affichage de l'avis d'enquête. Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement du lundi au vendredi, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

6. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers papier et numérique pourront être consultés par toute personne intéressée aux heures d'ouverture de la **mairie de LIANCOURT**.

7. Les mêmes documents en version numérique sont consultables aux heures habituelles d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition dans les communes de :

Angicourt, Baillevall, Breuil-le-Sec, Breuil-le-Vert, Cambronne-les-Clermont, Cauffry, Labruyère, Laigneville, Mogneville, Monchy-Saint-Eloi, Neuilly-sous-Clermont, Rantigny, Rosoy, Verderonne.

8. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête tenus à sa disposition dans la mairie de LIANCOURT,
- par courrier adressé à la commune de LIANCOURT, à l'attention du commissaire-enquêteur,
- sur le registre d'enquête dématérialisé qui sera mise en place à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/3111>
- par courrier électronique adressé à :
enquete-publique-3111@registre-dematerialise.fr

9. Les observations faites sur les registres et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

10. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Julian LEROY - Responsable Hygiène Sécurité Environnement- Mail : Julian.Leroy@cgttower.com – Tél. : 03.44.69.11.85 - Société CGT ALKOR DRAKA - 75 rue Pasteur, 60140 LIANCOURT ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.